

NON à la Précarité !!! NON au CPE !

Sans concertation le Premier Ministre vient de décider la création d'un nouveau type de contrat de travail concernant les jeunes de moins de 26 ans. Il s'agit d'un élargissement du **CNE (Contrat Nouvelle Embauche)** étendu à toutes les entreprises. Il y a deux mois, le Ministre du Travail et de l'Emploi avait assuré qu'il n'y aurait pas d'extension du CNE et que ce dispositif serait évalué, en concertation avec les partenaires sociaux.

Le C.P.E va augmenter la précarité !

Il s'agit, une nouvelle fois, d'une volonté de faire passer un texte législatif à la hussarde.

La **CFTC** constate que le Gouvernement ne respecte donc pas ses engagements, pas plus d'ailleurs que la Loi Fillon sur le Dialogue Social.

La CFTC ne peut approuver de telles méthodes qu'elle estime dangereuses, sur la forme.

Sur le fond de ce projet, ce nouveau type de contrat, le **CPE**, permettrait, s'il était adopté, de licencier un jeune, sans motif.

Il s'agit là d'un démantèlement brutal du code du travail. Avec l'adoption de tels contrats, les salariés ne pourraient plus défendre leurs droits devant les Conseils de Prud'hommes. Ils se trouveraient à la rue, du jour au lendemain, sans justification, ce n'est pas acceptable.

Avec ce texte, tel qu'il a été présenté et rédigé, le gouvernement veut imposer le **retour au Moyen Âge !**

NON au C.P.E !

Le chômage des jeunes exige des mesures fortes. Pour autant, ces mesures doivent être prises en concertation avec les partenaires sociaux dont leurs rôles est d'alerter mais aussi d'être force de proposition

Les mesures en faveur des jeunes ne peuvent pas avoir pour conséquence d'accroître la précarité.

La **CFTC** ne comprend pas non plus que ce futur **CPE** soit accompagné d'une **exonération de charges pour l'employeur**, ce qui, **inévitavelmente va augmenter le déficit des caisses de sécurité sociale.**

NON à la Précarité !!!

L'UD CFTC 31 ne peut accepter ce qui va à l'encontre de ses valeurs humanistes :

la discrimination à l'égard des jeunes.

Pour s'opposer à de telles dérives, salariés de tous les secteurs, jeunes et moins jeunes se mobilisent

Il ne faut pas que Demain soit TROP TARD !

Un seul mot d'ordre :

MANIFESTONS « TOUS ENSEMBLE » pour le « RETRAIT du C.P.E »

Mardi 7 février 2006

RASSEMBLEMENT A 11H EN BAS DES ALLEES JEAN JAURES